




Maintien et Actualisation des Compétences PRAP 2S ALM (MAC PRAP 2S ALM)

Certifiante



La formation MAC acteur PRAP 2S permet de réactiver les compétences des salariés formés et de redynamiser la démarche de prévention.

	Tout le personnel travaillant dans le secteur de la santé ou secteur médicosocial (structures d'aide et de soins à la personne, maisons de retraite...).
	2 jours soit 14 heures en présentiel.
	De 4 à 10 stagiaires.
	En Île-de-France / Paris France entière.
Pré-requis	Titulaire d'un certificat d'acteur PRAP 2S.
Accessibilité	Si un stagiaire à des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez nous contacter au préalable afin que nous puissions adapter l'action de formation. Nos salles sont conformes aux normes d'accessibilité.
Formateur(s)	Formateurs PRAP 2S habilités suivant un dispositif INRS imposé, à jour de leurs formations.
Tarifs	Sur devis.
Horaires	À la carte
Contact	christine.delaune@acms.asso.fr

Références réglementaires :

Art L4121-1-2-3 du Code du travail (obligation de l'employeur)
 Art L. 6353-1 du Code du Travail
 Documents de référence de l'INRS

OBJECTIFS

- Maintenir et actualiser ses compétences d'Acteur PRAP 2S afin de conserver sa certification et pérenniser la démarche de prévention de son entreprise.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les atteintes à la santé susceptible d'être en courues.
- Prévenir les risques professionnels par des actions concrètes ou par des remontées d'informations sur les risques réels rencontrés dans les situations de travail du quotidien.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

APTITUDE

- Repérer les risques liés à la manutention manuelle ou aux mauvaises postures.
- Proposer des pistes d'amélioration afin de supprimer ou réduire les risques.
- Participer à l'amélioration des conditions de travail de l'entreprise.
- Les déplacements naturels permettant de se mouvoir.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement aides audiovisuelles, documentations, exercices pratiques d'applications, études de cas « observation et analyse d'une situation de travail ». Application des déplacements naturel pour accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi. Les aides techniques au regard des situations d'accompagnement.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Vidéoprojecteur, ordinateur, (vidéo-photos-diaporama).
 Repérage des situations à risque sur le poste de travail.
 Mannequin articulé. Modèle anatomique vertébral, coupe dorso-lombaire.
 Une caisse avec poignées et une sans poignées.

Il est à mettre à disposition par l'entreprise ou l'établissement différents matériels :
 Lit médicalisé électrique, fauteuil roulant à accoudoirs escamotables ou réglable en hauteur, un lève-personne électrique roulant, un verticalisateur et draps de glisse.
 Tout autre objet correspondant à l'activité de l'entreprise et les aides techniques associées.

Livrets INRS :

- Devenir acteur PRAP, memento formation-action, ED 7201.
- Prévention des risques liés aux manutentions des personnes dans les secteurs sanitaire et social, guide à l'usage des aidants et des soignants, ED 7202.

Un support pédagogique est remis à chaque participant.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Documents INRS :

- Outil d'observation et d'analyse d'une situation dangereuse.
- Épreuve certificative de la formation d'acteur PRAP 2S/APS ASD.

L'épreuve peut être passée à l'oral en cas de difficulté à l'écrit ou de handicap.

Fiche d'évaluation des acquis tout au long de la formation au travers des exercices réalisés. Évaluation à chaud et à froid. Certificat de réalisation de la formation.

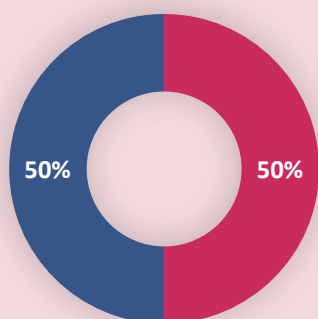
Les stagiaires ayant participé à la totalité de la formation et satisfait aux épreuves certificatives, se verront délivrer, par l'Assurance Maladie-Risques Professionnels et par l'INRS, un certificat « Acteur PRAP 2S » valable 24 mois à compter de la fin de la formation PRAP 2S.

Maintien et Actualisation des Compétences PRAP 2S ALM (MAC PRAP 2S ALM)

Certifiante



Répartition du temps



■ Théorie ■ Pratique

COMPÉTENCES

Avant la formation : échange téléphonique avec le demandeur.

Pour une démarche efficace : il faut consacrer un temps nécessaire à la préparation de l'action de formation en amont avec le formateur une fois la date validée.

Retour d'expériences et partage d'informations.
Actualisation des compétences.

Domaine de compétence 1

Se situer en tant qu'acteur de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans son entreprise ou son établissement.

- Comprendre l'intérêt de la prévention.
- Connaître les risques de son métier.

Domaine de compétence 2

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé.

Domaine de compétence 3

Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

- Proposer des améliorations de sa situation de travail.
- Faire remonter l'information aux personnes concernées.
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

Domaine de compétence 4

Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

- Identifier les enjeux d'un accompagnement.
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir.
- Analyser la situation d'un accompagnement.
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement.

À savoir
Ce certificat est valable 2 ans.